



L'echo de Béchy

Bulletin d'information municipale

Le mot du maire

2011 vient de s'achever pour faire place à 2012. En ce début d'année nouvelle, il convient de s'adresser à vous pour vous présenter au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel mes vœux les plus sincères de santé, de prospérité, de bonheur et de réussite dans vos entreprises professionnelles ou scolaires, avec une pensée particulière pour les chômeurs afin qu'ils retrouvent très vite le chemin du travail, ainsi qu'aux personnes âgées qu'elles soient bien entourées par leurs proches.

Si 2011 a été marquée par toutes sortes de turbulences atmosphériques, politiques et autres, 2012 selon les médias devrait être encore plus difficile. Cette année nouvelle sera marquée tout d'abord par les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai puis par les législatives (Députés) les 10 et 17 juin.

En ce qui concerne notre commune, j'en profite pour faire un rapide bilan, plutôt positif, de ce qui a été réalisé :

- Création de deux salles de classe mises en service à la rentrée scolaire
- Mise en service du nouveau clarificateur à la station d'épuration
- Lotissement bien engagé (23 permis de construire accordés et 18 maisons en construction)
- Travaux sur la toiture et sur les abat-sons de l'Eglise
- Pose des 5 cinémomètres à chaque entrée du village

Un point malheureusement négatif : l'effondrement du mur du cimetière par un véhicule non identifié et endommageant 6 caveaux. Les démarches entreprises auprès des assurances s'avèrent très longues. Les familles concernées ont été informées de toutes les formalités en cours.

Pour cette nouvelle année, d'autres travaux seront entrepris courant du 2^{ème} trimestre à savoir :

- Parking au cimetière à gauche en partant vers Luppy (terrain de M. Zerger)
- Rampe pour handicapés devant la Mairie-Ecole
- Création d'un deuxième columbarium de 24 cases
- Réparation de la potence des cloches de l'Eglise
- Réparation du mur du cimetière
- Modification du Plan Local d'Urbanisme
- Suppression des 12 arbres longeant le nouveau lotissement jusqu'au cimetière avec replantation du double d'arbres à divers endroits du village

La fin du monde étant proclamée par des personnes irresponsables le 21 décembre 2012, je souhaite que vous puissiez passer ce cap sans trop de fébrilité.

Enfin je voudrais remercier toutes les personnes qui se sont investies bénévolement et ont contribué au bien-être de notre commune ainsi que les membres du Conseil Municipal qui ont été très sollicités durant l'année écoulée en répondant présent à chaque fois que leur mandat a été mis à contribution.

Bonne et heureuse année

Gilbert Clause, Maire de Béchy

Horaires de la mairie

Ouverture au public :

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 16h30 à 18h00

Pour tout renseignement ou demande urgente, le secrétariat peut être contacté par téléphone le lundi de 14h00 à 18h30, le mercredi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00 au 03 87 64 64 08 ou par email: commune.bechy@wanadoo.fr

Site web : <http://bechy.free.fr>

Formalités à faire en mairie

Vous emménagez à Béchy

Vous devez vous inscrire en mairie :
- sur le fichier domiciliaire (se munir de votre livret de famille)
- sur les listes électorales (se munir de votre carte d'identité)

Vous déménagez de Béchy

Vous devez signaler en mairie votre changement d'adresse

Carte d'identité

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Béchy

Passeport biométrique

Les dossiers sont à constituer à la mairie de Rémilly

Visite du Sous-Préfet à Bechy

Le Sous-Préfet de METZ-campagne, M. François VALEMBOIS, qui a pris ses fonctions le 2 mai dernier, visite les communes de son arrondissement. BECHY est la 72^{ème} des 142 municipalités visitées par M. VALEMBOIS. Le mardi 10 janvier, il a été accueilli par le maire Gilbert CLAUSE, M. BECK, Mme MARI, M. GEUENICH, M. FOULIGNY, M. ZUSATZ, et Mme BIEGEL. En visitant les nouvelles salles de classe, ils ont pu échanger sur les projets récemment réalisés, et ceux à venir.



De gauche à droite : M. ZUSATZ, M. BECK, M. VALEMBOIS, M. GEUENICH, M. CLAUSE, Mme MARI, M. FOULIGNY, Mme BIEGEL

Le nouveau clarificateur

Le nouveau clarificateur de la station d'épuration est en fonctionnement. Les clôtures définitives avec un grillage à 2 mètres seront réinstallées prochainement. La réception finale a été prononcée le lundi 5 décembre au matin en présence du maire et son 1^{er} adjoint, du bureau d'étude LVRD maître d'œuvre, de SATESE spécialiste des stations d'épuration qui contrôle le bon fonctionnement par des mesures annuelles, d'HYDREA ingénierie de stations, de d'ALBIZATTI entreprise TP du bassin. Le projet initial a été complété par la réalisation d'options qui se sont avérées judicieuses pour minimiser les coûts d'entretien : le carrelage de la piste de nettoyage en périphérie du bassin ainsi que la mise aux normes de toutes les commandes électriques vieilles de 40 ans. Le volume du bassin d'aération est augmenté de 30% ce qui réduit le besoin en oxygène (DBO) des rejets au milieu naturel. La surface du bassin de clarification, point critique de l'ancienne installation,

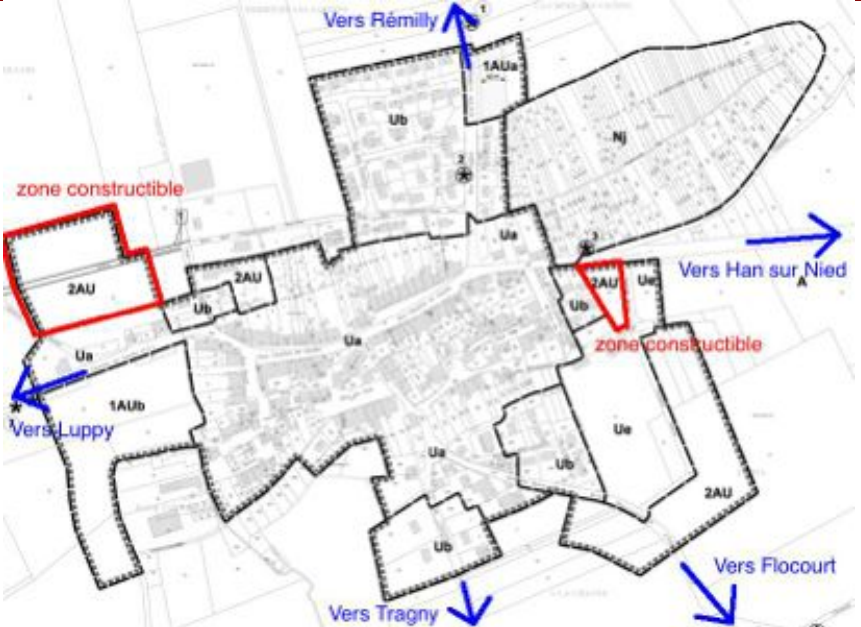


L'équipe municipale devant le nouvel ouvrage

est multipliée par 4. La capacité de la station passe ainsi à plus de 1000 habitants dans les conditions de la réglementation actuelle.

Modification du PLU

Une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'instruction avec le bureau d'études « Les Ateliers du Territoire ». Cette modification est due à la demande de terrains à bâtir et à l'occupation progressive du lotissement des *Côteaux de Béchy*, dans lequel 32 parcelles sont déjà vendues et 23 permis de construire octroyés à ce jour. Deux nouvelles zones du PLU sont proposées à l'urbanisation. Dans le cadre de sa mission pour le développement harmonieux de l'urbanisation dans 150 communes du bassin de vie messin, le ScoTAM limite le reclassement à seulement deux zones actuellement classées 2AU. Les zones concernées sont marquées en rouge ci-dessus (l'une à l'ouest du village, l'autre face à la salle du foyer). Les autres zones pourront être



En rouge : les zones qui deviendraient constructibles

ouvertes à l'urbanisation ultérieurement. La réglementation des zones constructibles sera également assouplie, notamment sur l'aspect extérieur des constructions. Cette modification du PLU sera soumise à enquête publique pour que chacun puisse donner son avis.

Toiture de l'église

La partie haute de la toiture de l'église a été rénovée avant les pluies d'automne. Ces travaux ont requis la mise en place d'une nacelle impressionnante installée dans la rue principale. Cet équipement pour les travaux en hauteur a permis de changer les abat-sons, ces plaques inclinées qui dirigent le son des cloches vers le bas. Ce fut également l'occasion de boucher toutes les entrées au clocher, les plus petites soient-elles. Les volatiles qui logeaient dans le clocher n'y

déposeront plus leurs détritres, ce qui évitera désormais des nettoyages fréquents et pénibles. Tout ceci a été réalisé par l'entreprise TOITULOR, avec l'aide et les conseils avisés de Jean-Pierre GEUENICH.

Les prochains travaux prévus consisteront à réparer la charpente qui supporte les cloches. Cette structure présente des signes de faiblesse important dû au vieillissement du bois. Cette tâche confiée à l'entreprise BODET est reportée à l'an prochain.



Travaux sur la toiture de l'église

Béchy en bref

Appel au bénévolat

Dans le cadre de son projet d'Animation Locale soutenu par la CAF de la Moselle, Le Foyer Rural de Béchy est à la recherche de personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps de façon bénévole pour les missions suivantes :

- **Création d'une bibliothèque** : répertorier les livres, les classer par thème, les ranger, les réparer (le cas échéant), gérer le prêt...
- **Club Enfants d'Asie** : le Foyer Rural est parrain d'un enfant au Cambodge avec qui nous devons maintenir une correspondance. Le foyer est à la recherche d'un bénévole pour animer un groupe d'enfants, ados et/ou adultes autour de cette action de solidarité.
- **Fête du foyer rural** : le foyer va fêter cette année ses 60 ans et souhaite à cette occasion organiser une manifestation sur un week-end complet (les 23 et 24 juin 2012). Tout bénévole pour participer à cette manifestation sera le bienvenu.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Présidente, Véronique MICHEL au 06.14.70.00.26.

On a tant besoin de nature

Point Vert
Magasin Vert

430 MAGASINS POUR VOTRE JARDIN
LA NATURE EST NOTRE MÉTIER

Magasin Vert

Route de Metz - Zone Commerciale des 5 Epis
REMILLY - ☎ 03 87 64 81 68

L'extension de l'école primaire

L'extension de l'école primaire à l'arrière du bâtiment s'est terminée juste à temps début septembre. Ces travaux ont pu permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire lors de la dernière rentrée scolaire. Les élèves de CP et CE1 du groupement scolaire des villages de Béchy, Flocourt, Thimonville et Tragny se retrouvent ainsi dans des locaux neufs avec un mobilier renouvelé. Il s'agit des classes Mme Isabelle RUFFIEUX au rez-dechaussée et Mme Barbara MAUGRAS au 1er étage. Ce chantier a aussi été l'occasion de rénover les sanitaires de l'établissement. Ci-joint, à l'approche des fêtes de fin d'année les écoliers studieux y apprennent à lire et à chanter en Anglais.

« Merry Christmas, Happy New Year ! ».



Leçon d'anglais dans l'une des nouvelles classes

Dégradation du mur d'enceinte du cimetière

Le mur du cimetière percuté en juillet dernier sera reconstruit dès que les assurances recevront les rapports d'expertise pour statuer. L'automobiliste maladroit à l'origine de la chute du mur, n'est toujours pas identifié. La réparation des importants dégâts causés sur les monuments funéraires en contrebas ne pourra logiquement être entreprise qu'après reconstruction du mur. Les propriétaires inquiets ont reçu un dossier explicatif de la mairie. Celle-ci s'efforce de préparer au mieux le chantier de reconstruction, pour que les travaux puissent être rapidement entrepris aussitôt que l'assurance aura traité le dossier.



Le mur du cimetière écroulé

Saint-Nicolas en calèche dans le village

Cette année, Saint-Nicolas et le Père Fouettard ont visité le village avec sa calèche. Le 4 décembre dernier, il a bravé le vent et la pluie avec son attelage pour aller chercher les enfants de Béchy et les emmener à la salle du Foyer Socio Educatif. Une fois au chaud, les enfants ont été accueillis avec une petite séance de cinéma, avant de se voir récompensés par un cadeau remis en main propre par le vieux barbu. Pendant la distribution des cadeaux, un goûter a été



Saint-Nicolas, Père Fouettard et leur attelage

proposé aux enfants et à leurs parents. Ravi par son passage à Béchy, Saint-Nicolas a donné rendez-vous à tous les enfants pour l'année prochaine.

Le Tour de l'Avenir à Béchy

Le Tour de l'Avenir est passé à Béchy le 5 septembre 2011, en début d'après-midi, venant de Luppy pour rejoindre Moncheux. Les jeunes coureurs cyclistes, apparemment aussi véloces que leurs aînés du Tour de France, ont été applaudis par les élèves de l'école primaire et les villageois informés. Par sécurité, et David TARIS, employé municipal, avaient installé des barrières pour interdire tout accès au parcours depuis les rues adjacentes.



Le peloton dans la rue Charles de Gaulle

Béchy en bref

Repas des anciens 2012

Le repas des anciens se déroulera le 11 mars au Foyer Socio-Educatif. Il sera animé par l'imitateur Martial RAVENEL. Les enfants du village se produiront également au cours de cet après-midi festif.

Cinémomètres

Les cinémomètres installés aux entrées du village sont en cours de réglage. Ils seront prochainement opérationnels.



GROUPAMA GRAND EST - Agence de Remilly

Horaires d'ouverture :
Mardi, Mercredi, Vendredi
8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
Jeudi 9h30 - 12h00
Samedi 9h00 - 12h00
13, place du Général de Gaulle - 57580 REMILLY
Tél. 0 810 810 616 - Fax 03 87 64 63 57

La marche du Téléthon à Béchy

La désormais traditionnelle marche intercommunale du Téléthon, organisée par la Communauté de Communes de Rémilly et Environ (CCRE), a eu lieu le 26 novembre dernier. Pour la commune de Béchy, c'est Gilbert FOULIGNY qui s'est impliqué dans l'organisation de cet événement. 21 marcheurs de notre village ont rejoint un groupe de près de 80 marcheurs venus de Rémilly, Thimonville et Luppy. Sur les 1183 € réunis dans l'ensemble de la CCRE, 317 € ont été recueillis à Béchy. Merci à tous les participants pour leur élan de générosité.



L'équipe de marcheurs réunie à Béchy

Février des théâtres avec le Foyer Rural

Au mois de février, le Foyer Rural de Béchy présentera une programmation théâtrale dans le cadre de la 4^{ème} édition du festival « février des Théâtres ». 11 spectacles seront proposés du 4 au 25 février 2012 aux foyers ruraux de Béchy, Orny et Solgne (CCLI), le Couarail de Louvigny et les 2 Fées de Verny.

À Béchy, le foyer vous proposent de partager un bon moment de théâtre avec 3 spectacles à la salle du Foyer Socio-Educatif :

- Vendredi 10/2 à 20h (6 €) : **Parlez-moi d'amour**, Cie Le Colombier
- Samedi 11/2 à 20h (6 €) : **Femme ! Femme ! Femme !**, atelier adulte du Théâtre d'Est
- Dimanche 12/2 à 15h (6 €) : **Bienvenue à la CAF**, Cie Julie & Julian

Une soirée de clôture aura lieu à Verny le samedi 25/2 à 20h, salle Fabert avec un spectacle burlesque **Mascarpone et Pétrolina** de la Cie Ah oui, agrémenté d'un entracte dinatoire, pour le tarif de 20 €.

Programme complet : www.foyersruralbechy.fr, rubrique « actions culturelles ».

Réservation : Mme MICHEL 06.14.70.00.26 ou Mme CRESPOLINI 03.87.52.50.76



L'actualité de l'Etoile Sportive de Béchy

Les prochains événements organisés par l'Etoile Sportive de Béchy sont les suivants :

- 28 Janvier : loto à la salle du Foyer Socio-Educatif
- 17 Mai : tournoi des débutants

Pour toute information complémentaire, contacter Yves ZERGER au 06 67 10 67 27.

Rappel du bien vivre ensemble

Les lingettes vont à la poubelle comme d'autres protections, et pas dans les WC. Ces non-tissés modernes sont difficiles à déchirer et ne se désagrègent pas dans l'eau. Ils encombrant les circuits de la station d'épuration et bloquent les pompes. Ils augmentent ainsi les coûts d'entretien, donc se retrouvent dans les taxes d'assainissement !

Les chiens dans la rue doivent être accompagnés par leur propriétaire et non pas lâchés en liberté pour faire leur besoins naturels n'importe où. Certains, bien dressés, ont un endroit réservé dans leur jardin privatif. Il n'est pas non plus souhaitable d'entretenir la prolifération des **chats de gouttières** dans le village en les attirant avec de la nourriture.

Le déneigement des trottoirs est à la charge de chacun devant sa propriété. Il doit permettre le passage des piétons sans projeter la neige sur la chaussée. Le stationnement des véhicules doit permettre le passage du chasse-neige sur toute la largeur de la chaussée, sinon celle-ci ne peut pas être dégagée.

MERCI de votre compréhension.

Arrivées

Bienvenue à :

Steve MANTOVANI et sa famille
Stéphane MANZANO et sa famille
Marilyne CONRATH et Br. ROBERT
Ludivine PAYEN et Julien FOL
Johann CROXO
Karine TASSOTO et son fils
Thierry ROUY et sa famille

Départs

Bonne continuation à :

Jean-Philippe AUBEL
Jérôme BIRHANTZ
Cyrille STEINER
Benoît DAMIEN et sa famille
Caroline BRETTELE
Agnès RICOTTEAU et M. THOMAS
Alexandra JUNG
Jonathan KNEIB
Christophe SCHMITT et sa famille
Kévin KLEIN et sa famille

Naissances

Longue vie à :

Léa BARBIER
Cécilia STEGNER
Méline MAHOUT
Nicolas OBRINGER

Mariages

Tous nos voeux de bonheur à :

J. CLAUSSE et Th. GRANDCLAUDE

Décès

Nos sincères condoléances aux familles de :

Madeleine HUSSON
Jeanne MULLER

Tarifs des services

Portion communale :	35 €
Droit de stationnement :	15 € / an
Concession cimetière :	150 € les 2m ² pour 50 ans
Place au columbarium :	750 € pour 50 ans
Redevance assainissement :	0,95 €HT / m ³
Dispense de fosse septique :	2050 €HT
Stère de bois à façonner (résidents Béchy) :	10 €HT
Stère de bois à façonner (extérieurs) :	12 €HT
Prix du stère relevé de couvert (chablis) :	3,35 €HT
Photocopie en mairie :	0,20 €
Location de la salle des fêtes :	contacter Mme MARI : 03 87 64 72 62 ou site web http://bechy.free.fr

SUPER U
les nouveaux commerçants

RÉMILLY
Tél. 03 87 64 62 63

ouvert non-stop tous les jours
de 8 h à 20 h

CARTE U La récompense de ma fidélité

